



SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 25 JANVIER 2021

Siège social de la RAIM
4445, Côte de Terrebonne à Terrebonne
La séance se tiendra à huis clos et par visioconférence

M.	Yan Maisonneuve	Ville de Terrebonne	Président
M.	Gabriel Michaud	Ville de Mascouche	Vice-président
Mme	Nathalie Ricard	Ville de Terrebonne	Membre
M.	Eugène Jolicoeur	Ville de Mascouche	Membre

- Dépôt du rapport SIMO pour le mois de décembre 2020
 - Dépôt du transfert budgétaire 2020-27
-

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 décembre 2020;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Adoption des dépenses incompressibles 2021;
6. Avis de motion règlement 120-1 – Règlement modifiant le règlement relatif à la création d'une réserve financière pour l'entretien et/ou la vidange et la disposition des boues des étangs aérés;
7. Financement – Avenant au contrat RAIM-2020-006 de Nordmec Construction – Travaux de remplacement d'une conduite d'aération;
8. Affaires nouvelles;
9. Correspondances :
 - Ville de Terrebonne – Résolution 641-12-2020 – Adoption du budget de la RAETM pour son exercice financier 2021 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023;
 - Ville de Terrebonne – Résolution CE-2020-1266-REC – Adoption du budget supplémentaire de la RAETM l'exercice financier 2020;
 - Ville de Mascouche – Résolution 201214-04 – Adoption du budget supplémentaire de la RAETM l'exercice financier 2020 et annulation de la résolution 20107-08;

10. Période de questions;

11. Levée de l'assemblée.

Chantal Marceau
Secrétaire-trésorière